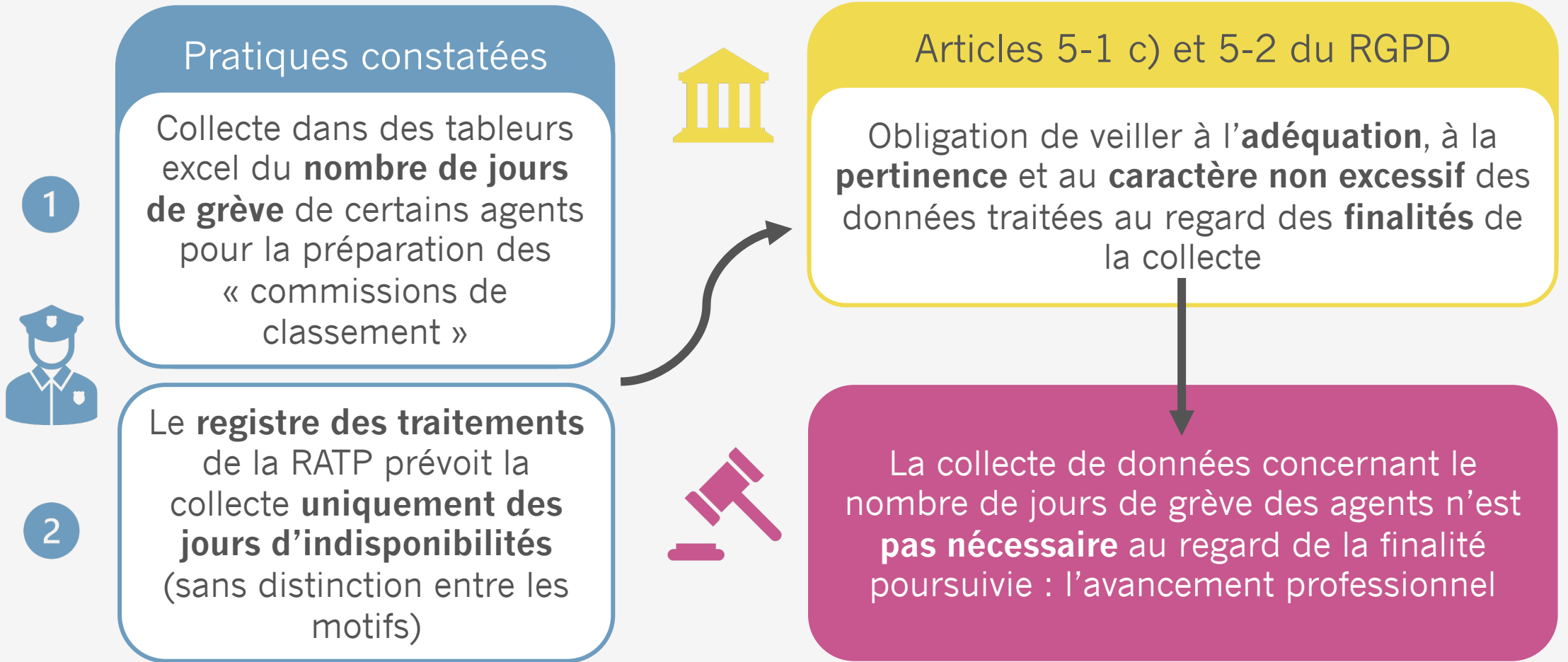


Sanction de la RATP par la CNIL : Non-adéquation, non-pertinence, caractère excessif des données collectées



Sanction de la RATP par la CNIL : Durées de conservation excessives

NEXT

1

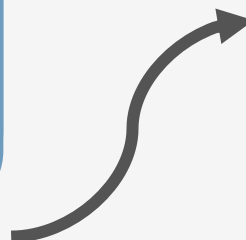


Pratiques constatées

Les données relatives à l'activité des agents sont conservées en base active pendant 6 ans

2

Les fichiers préparatoires à la commission de classement sont conservés au-delà des 18 mois indiqués dans le registre des traitements



Article 5-1 e) du RGPD

Obligation de définir une **durée** de conservation des données **proportionnée** à la **finalité** du traitement

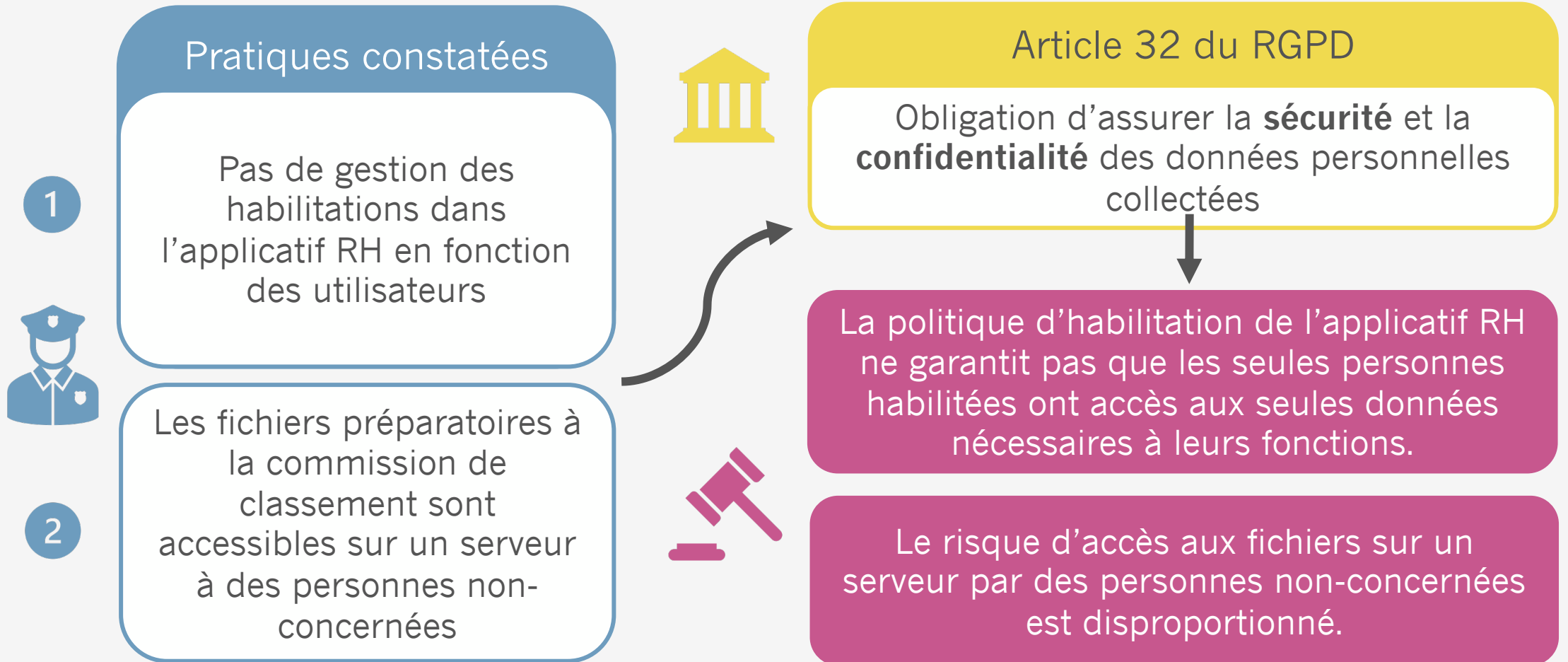


La conservation des données pendant 6 ans est excessive aux regard des finalités du traitement.

La conservation des fichiers sans limitation de durée viole l'article 5-1 e) du RGPD

Sanction de la RATP par la CNIL : Manquement à l'obligation de sécurité

NEXT



La sanction prononcée par la CNIL le 29 octobre 2021



Amende pour la RATP
400 000 euros

Les enseignements à en tirer >>>

1

Un applicatif métier doit disposer de fonctions fines de gestions des habilitations / utilisateurs pour l'accès, la modification et la suppression des données

2

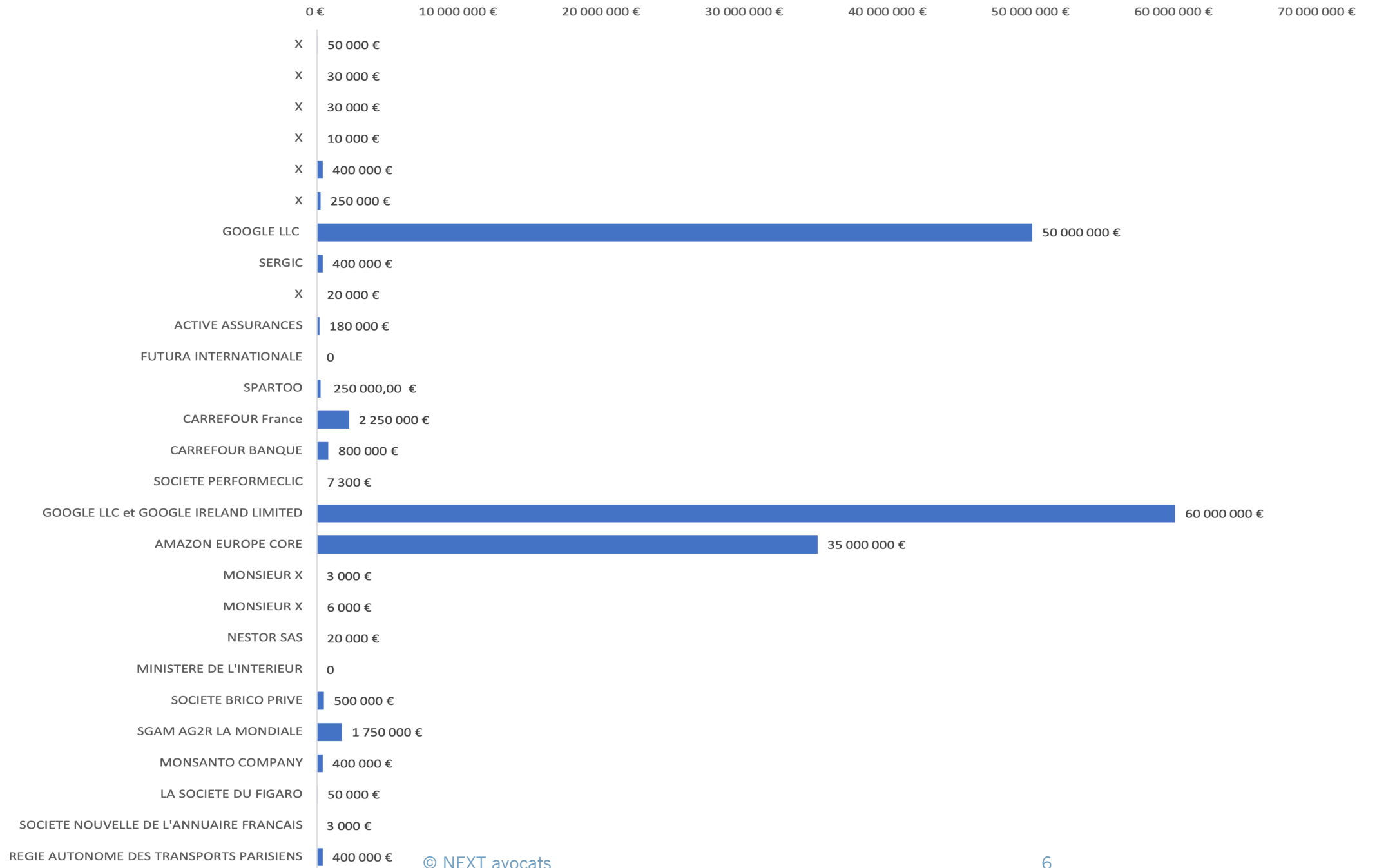
L'utilisation d'excel comme base de données met en danger les organisations

3

Un simple stockage de fichiers sur un répertoire partagé en réseau met en danger les organisations

**Une démarche
« Privacy-by-
design » est
indispensable pour
respecter le RGPD**

Récapitulatif des sanctions financières prononcées par la CNIL depuis l'entrée en vigueur du RGPD Mai 2018 – Nov 2021



NEXT avocats: distinctions accordées par les guides juridiques et la presse spécialisée

NEXT

**BEST
LAWYERS
2022**

CATEGORIES
Droit des Technologies de l'Information
Droit de la Propriété Intellectuelle
Droit des Médias
Droit des données personnelles
Droit des Technologies

**LEGAL 500
EMEA
2020**

CATEGORIES
Informatique & Internet
Données personnelles

**LEADERS LEAGUE
& DECIDEURS
MAGAZINE 2021**

CATEGORIES
Données personnelles
Internet
Droit de la publicité
Spectacles vivants
Droit de la musique





DIGITAL & CREATIVE BUSINESS LAW

INFORMATIQUE INTERNET RESEAUX SOCIAUX E-COMMERCE

DONNEES PERSONNELLES RGPD DATA PRIVACY

TRANSITION DIGITALE ACTIFS NUMERIQUES

CREATION SPECTACLES DIVERTISSEMENT AUDIOVISUEL

L'actualité du droit du numérique
et de la création décryptée. Suivez-nous :



twitter.com/NextAvocats



www.linkedin.com/company/next-avocats/



www.instagram.com/next_avocats/